

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 04/03/2026

RACCORDEMENTS COMPLEXES
ANNEE 2026

DELIBERATION N°2026-05 DU COMITE SYNDICAL

Le comité syndical, légalement convoqué le 25 février 2026 s'est réuni en séance plénière le mercredi 04 Mars 2026 à 16H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,
Bertrand COUTURIER
Sylvie THOMAS,
Yves RIBET,
Alain BOURCIER,
Justine GUYOT,

Patrice JOLY,
Gilbert LIENHARD
Jean-Luc VIEREN,
Thierry GUYOT,
Jacques MERCIER
Martine GAUDIN

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

—:—:—:—:—:—:—

Cadre de référence

✚ Vu le Code Général des Collectivités,

VU le rapport n°5

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- ✚ >De **refuser** l'investissement de 78 K€ pour le raccordement de ces 3 maisons ;
- ✚ Si la proposition d'investissement des 78 K€ est refusée, d'accepter la solution satellitaire et l'accompagnement financier associé ;
- ✚ **De valider** le cadre de sollicitation du Comité Syndical pour toute situation similaire dépassant le coût de 15 K€.

ADOpte :

Nombre de voix pour :12

Nombre de voix contre :0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte

Fabien BAZIN

